I • La propreté des voies et des espaces publics de la commune

[C] LES DÉJECTIONS CANINES

Article R.634-2 du Code pénal

Articles L.541-44-1, R.541-76-1 du Code de l'environnement

Article L.130-4 du Code de la route

Article R.48-1/I-3° (a) du Code de procédure pénale

NATINF 26512

Ces contraventions sont sanctionnées par un TA4 de 135 € (formulaire blanc).

Le procès-verbal électronique (PVe) est prévu pour ces contraventions.

...